



CADARACHE

Cadarache, 24 avril 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Anomalie dans le transport de déchets radioactifs sur le Centre de Cadarache**

Le 18 avril 2008, lors de la préparation d'un transport de déchets radioactifs entre deux installations du Centre, une anomalie a été mise en évidence dans le mode de calcul d'un des paramètres caractérisant des colis de déchets\*.

Une erreur dans la procédure de calcul de l'activité spécifique (activité de chaque radionucléide rapportée à la masse de matière concernée) a conduit à une sous-évaluation de cette activité. La valeur limite figurant sur le certificat de transport des colis a ainsi été dépassée.

Les colis concernés par cette erreur, récurrente depuis janvier 2005, ont cependant toujours respecté les critères de sûreté garantissant l'absence de conséquences sur les personnes et l'environnement.

En raison de son caractère répétitif, cette anomalie a été classée au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES) qui en compte 7.

\* A l'intérieur du Centre, une partie des déchets est enrobée dans du mortier et transportée dans des fûts de 500 litres, l'ensemble étant chargé dans un conteneur. Pour chaque transport, un calcul de l'activité spécifique des matières radioactives contenues est effectué.

**Contact presse :**

Sophie Gourod : 04 42 25 71 39

Email : [sophie.gourod@cea.fr](mailto:sophie.gourod@cea.fr)